



Déclaration de conformité

Fabricant : Céline Arnal – Studio Cel'in – cel-in.com
4 Plan des Castors – 34750 Villeneuve-lès-Maguelone
SIRET 412 720 898 00029 – cel-in.com

Atteste que cette déclaration de conformité CE est délivrée sous sa seule responsabilité et qu'elle appartient au luminaire décrit ci-après :

Identification du produit

Nom de la collection : LUMA

Type : Lampe murale en grès brun articulée

Classe électrique (II) et indice IP20

Source lumineuse : E27 LED T28 – 2 W – 2700 K – 180 lm

Poids : $\approx$ 0,6 kg

Tension nominale : 230 V – 50 Hz

Matériaux : grès brun chamotté pigmenté, émail de cendre blanc, douille bakélite, câble électrique 2x0.75 mm², pavillon de fixation métallique non accessible électriquement.

Fixation : par platine murale avec bornier 3 pôles L/N, installation par un professionnel qualifié.

Date de fabrication : novembre 2025

Lieu de fabrication : Villeneuve-lès-Maguelone, France

- Est décrit plus complètement (photos et données techniques) sur notre site internet cel-in.com.
- Est délivré avec une notice de montage, d'entretien et des conseils de sécurité, disponible sur notre site internet cel-in.com.

Satisfait aux exigences des directives suivantes :

- 2014/35/UE – Basse Tension (sécurité électrique, thermique et mécanique).
- 2014/30/UE – Compatibilité électromagnétique (CEM)
- 2017/2102/UE – Restriction des substances dangereuses (RoHS)
- 2012/19/UE – Déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)

Est conforme aux normes harmonisées suivantes :

- NF EN 60598-1:2021 – Luminaires – Exigences générales et essais
- NF EN 60598-2-1:2023 – Luminaires fixes, appliques murales et suspensions

Je soussignée, Céline Arnal, atteste que le produit désigné ci-dessus a été conçu et fabriqué conformément aux exigences essentielles de sécurité, de santé et d'environnement applicables dans l'Union européenne.

Fait à Villeneuve-lès-Maguelone, le 3 novembre 2025